

# Se faire élire et gouverner

Le défi d'Ursula Von der Leyen



CERCLE ORION  
LEADER POLITIQUE ET STRATÉGIQUE

C'est désormais officiel : Ursula von der Leyen, la présidente allemande de la Commission, est candidate à un deuxième mandat. Le soutien de son parti – la CDU - lui est acquis, tout comme devraient l'être celui de son groupe politique européen, le PPE, et celui du Conseil européen. La véritable incertitude concerne l'état du Parlement européen sorti des urnes en juin prochains et la capacité de von der Leyen à constituer une majorité autour qui maintienne un programme véritablement ambitieux pour l'Europe.

## AXE PHARE "SOVERAINETE & PUISSANCE"

Par Olivier MARTY

Sa candidature pour effectuer un deuxième mandat à la tête de la Commission européenne n'était pas une surprise : les observateurs et praticiens des affaires européennes savaient qu'Ursula von der Leyen, qui préside l'exécutif communautaire depuis 2019, avait à la fois l'énergie et l'envie légitime de poursuivre sa tâche. Le soutien de son parti d'origine, la CDU allemande, accordé le 19 février dernier, est arrivé dans la foulée. Le processus formel de son élection est désormais en marche. Mais le plus dur désormais, pour Ursula von der Leyen, ne sera pas tant de recueillir le soutien du Conseil européen que d'établir un programme de travail ambitieux avec le futur Parlement européen issu des urnes.

### Un processus d'élection désormais engagé

Rappelons qu'en Europe, le processus de sélection du président – ou de la présidente - de la Commission européenne est bien organisé. Le candidat doit d'abord recueillir le soutien de son parti politique d'origine. L'appui du groupe parlementaire européen auquel celui-ci est affilié doit ensuite être garanti. Dans le même temps, l'aval officiel de l'État d'origine de la personne doit être exprimé. Consécutivement, le Conseil européen doit « nommer » son candidat à la majorité qualifiée et le proposer au Parlement européen. Ce dernier doit ensuite approuver le - ou la - futur(e) président(e) à la majorité simple, avant que la personne « élue », selon les termes du Traité, ne présente et fasse approuver son Collège.

Les prolégomènes auxquels nous avons assisté au début de la semaine du 19 février ne sont donc que le début d'un long chemin qui n'aboutira qu'à l'automne prochain. Dans le cas d'Ursula von der Leyen, les premières étapes

devraient être assez simples. Le Parti populaire européen (PPE) duquel la CDU est membre, devrait soutenir la candidature de l'ancienne ministre allemande de la défense lors de son Congrès de Bucarest des 6 et 7 mars prochain. Les dissensions, notables, qui avaient pu être observées au sein du groupe seront passées sous silence. L'appui du chancelier allemand Olaf Scholz est également prévisible : le soutien à Ursula von der Leyen est inscrit dans l'accord de coalition.

L'accord des 27 chefs d'État et de gouvernement réunis au Conseil européen, qui constitue l'étape charnière, devrait également être obtenu. Les figures affiliées au PPE y dominant (on compte 12 dirigeants de la droite européenne classique) et les autres sont suffisamment satisfaites ou respectueuses de l'action d'Ursula von der Leyen pour lui accorder leur soutien. Au passage, le Conseil européen devrait avaliser le principe dit du « *Spitzenkandidat* » qui prévoit que le candidat du groupe vainqueur des élections (ou, pratiquement, de l'un des autres groupes d'une future coalition) devienne président de la Commission européenne. Voilà qui représenterait un réel progrès par rapport à la dernière élection !

### Une candidate dotée d'un solide bilan au Berlaymont

Le choix du Conseil européen, s'il se confirme, serait plutôt de bon augure. Ursula von der Leyen, en effet, est une candidate solide, bien identifiée, et dotée d'un bilan conséquent. Dans un contexte moins critique qu'au cours de la précédente législature, mais tout autant parsemé de crises et d'événements difficiles (clôture des négociations du Brexit, bras de fer engagé avec

la Chine, crise du COVID, guerre en Ukraine et crise énergétique), elle peut se targuer d'avoir engrangé des réalisations tangibles et engagé, comme elle le souhaitait, l'Europe dans une perspective résolument « géopolitique ». L'Union européenne, sous son mandat, a confirmé qu'elle était réactive, moins naïve et plus « souveraine ».

Ursula von der Leyen a d'abord pour elle d'avoir présenté un ambitieux programme environnemental et de lutte contre le changement climatique. Le « Pacte vert », fruit d'un accord de coalition logique au sein d'un Parlement européen plus éclaté, fut une initiative majeure et bienvenue qui confirma le « leadership » européen sur le climat à l'heure où son dérèglement se fait chaque jour plus alarmant. On compte également à l'actif de la dirigeante allemande une très bonne réaction à la crise du COVID, qui montra que l'Union européenne avait tiré bien des leçons de sa gestion de la crise de la zone euro. Le lancement d'un plan de relance ambitieux et l'achat commun de vaccins en témoignent.

La réaction à la guerre menée par la Russie en Ukraine est un deuxième fait d'armes. Sous la houlette d'Ursula von der Leyen, l'Union européenne a lancé un plan majeur d'indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie, « RePowerEU », mis en musique un train inédit de sanctions avalisé par le Conseil européen à l'encontre de Moscou, marqué un soutien politique fort à Kyiv, qui est désormais candidat à l'adhésion, et favorisé un effort de réarmement conséquent des capitales que la Commission souhaite désormais coordonner. Au plan industriel, la Commission a œuvré à la constitution de projets transnationaux innovants, approfondi le marché unique du numérique et régulé l'intelligence artificielle.

**Un défi principal: gouverner avec un Parlement européen plus éclaté**

Certes, Ursula von der Leyen n'est pas exempte de critiques. Sa pratique du pouvoir est très verticale, accentuant ainsi la « présidentialisation » au sein de la Commission prévue par le Traité de Lisbonne. Sa garde rapprochée est très germanique, tout

comme l'est sa réceptivité aux intérêts allemands. Plus contestables furent son atlantisme marqué, symbolisés par une réaction mal ficelée à l'IRA américain et par le choix, finalement rejeté, d'une américaine pour devenir cheffe économiste de la direction de la concurrence. Quelques erreurs en politique étrangère sont également regrettables, en particulier l'expression d'un soutien prétendument univoque à Israël dans le conflit qui l'oppose au Hamas depuis octobre.

Mais là ne sont pas les principales faiblesses de la présidente de la Commission. La difficulté, pour elle, sera de parvenir à gouverner avec un Parlement qui sera vraisemblablement plus fragmenté encore que l'actuel. Il est en effet probable que le futur hémicycle communautaire se caractérisera toujours par une absence de majorité absolue des groupes PPE et PSE, par un affaiblissement de Renew et par une percée des partis de droite eurosceptiques du groupe ECR, auquel le PPE sera plus sensible. Dans ce contexte, von der Leyen devra donner des gages contradictoires aux différents groupes pour tenter de constituer une majorité parlementaire au risque de ne pas y parvenir...ou de limiter les ambitions de l'UE.

Les défis auxquels est confronté l'Union européenne sont pourtant nombreux et appellent à des réponses fortes : maintien d'une exigence en matière de lutte contre le changement climatique ; intransigeance vis-à-vis des atteintes à l'État de droit ; soutien plus résolu à l'Ukraine dans un contexte de risque porté à la cohésion de l'OTAN ; renforcement des efforts en matière de défense pour garantir la sécurité ; revitalisation du marché unique et de la compétitivité des économies ; enfin, maintien d'une dynamique d'élargissement qui réponde aux attentes des pays candidats. Voilà qui poussera la dirigeante allemande à devoir effectuer un exercice de haute voltige politique...